



YUKON CANADA

COMMISSIONER'S ORDER 2023/001 YUKON ACT (CANADA) AND GOVERNMENT ORGANISATION ACT

Pursuant to section 8 of the *Yukon Act (Canada)*, and paragraph 2(1)(a) of the *Government Organisation Act*, the Commissioner orders

1 The appointment of Sandy Silver as a member and President of the Executive Council made by Commissioner's Order 2021/05 is revoked.

Dated at Whitehorse, Yukon,

January 14, 2023

ORDONNANCE DU COMMISSAIRE 2023/001 LOI SUR LE YUKON (CANADA) ET LOI SUR L'ORGANISATION DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 8 de la *Loi sur le Yukon (Canada)*, et à l'alinéa 2(1)a) de la *Loi sur l'organisation du gouvernement*, la commissaire ordonne :

1 La nomination de Sandy Silver, à titre de membre et président du Conseil exécutif, effectuée par le Décret du commissaire 2021/05, est révoquée.

Fait à Whitehorse, au Yukon,

le 14 janvier 2023

Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon